



**Protocole de coopération
entre
la Fédération des Sociétés d'Economie Mixte – France
et
le Patronat des Services Publics – Roumanie**

concernant

la création en Roumanie d'une structure de formation destinée aux responsables et spécialistes des services publics, opérateurs et représentants des autorités locales.

Préambule

- Constatant les performances obtenues par l'Ecole de Management des Dirigeants des SEM en France et à laquelle participent en 2006-2007 (6^e promotion) deux dirigeants roumains;
- Constatant la disponibilité et la capacité du PSP d'initier une structure similaire en Roumanie et sa capacité de mobiliser des compétences locales;
- Constatant les besoins réels et la demande locale et régionale de formation dans le secteur des services publics et l'absence de structures et de compétences ;

et

- en vertu de leurs bonnes relations bilatérales et de leur coopération au niveau européen,
- en vertu de leur capacité de mobiliser des partenaires professionnels et institutionnels,

Les Parties

déclarent leur disponibilité et leur détermination de créer en Roumanie ***une structure de formation des responsables des services publics et des entreprises publiques locales, à vocation européenne et régionale.***

Le nom proposé est :

**LE CENTRE EUROPEEN DE FORMATION AU MANAGEMENT DES
SERVICES ET DES ENTREPRISES PUBLICS**

CEFORM

CEFORM – aura le siège à Bucarest et proposera des stages à Poiana-Brasov ou dans tout autre lieu désigné par les Parties.

CEFORM – proposera un contenu de formation, une approche thématique et une structure de stages et d'organisation interne similaires à celles de l'EMDS. Notamment il est convenu que les concepts tels que « Le bilan global » soient promus dans les formations proposées par le centre;

CEFORM – proposera des échanges de formateurs et conférenciers entre les Parties et leurs partenaires nationaux et européens ;

CEFORM – proposera des stages croisés dans les EPL françaises et roumaines ou celles d'autres pays européens partenaires.

Les Parties conviennent également sur l'opportunité de:

- créer le CEFORM – dans le cadre d'une FONDATION de droit roumain dans laquelle les parties et les partenaires du Projet seraient les membres fondateurs;
- Identifier les partenaires professionnels et institutionnels nationaux et européens;
- évaluer le potentiel de participants
- évaluer les budgets de fonctionnement
- désigner les personnes de contact et responsables du Projet :
Monsieur Bernard VEDRENNE en charge de l'EMDS à la Fédération des Sem
Monsieur Ilie BRIE en charge du Développement et des relations internationales au PSP

Le présent accord prendra effet à la signature par les parties. Il a une durée de deux années, renouvelable par tacite reconduction.

Fait à STRASBOURG le 12 octobre 2006

Pour le PSP,

Pour la Fédération des SEM,

Monsieur Florian DUDU
Président

Monsieur Jacques BOYON
Président d'honneur

